



Procès-verbal de la séance de constitution du Conseil général

Date et lieu : 6 mai 2026, 19h00, Aula de l'école de Duvillard

Conseil général

Présents : 30 Conseillers et Conseillères généraux

Secrétaire du Conseil général : Daniel Weber

Conseil communal

Présents : Jean-Pierre Doutaz, Syndic, Frédéric Bussard, Vice-syndic ; Dominique Bays, Dominique Both, Marie-Angèle Doutaz, Jonathan Frauche et Jean-Marc Pugin

Administratrice adjointe : Anne Caille

Ordre du jour :

1. Salutations - Introduction
2. Mot du Syndic
3. Ouverture de la séance par le doyen d'âge M. Laurent Bussard
4. Désignation des 4 scrutateurs/trices du bureau provisoire
5. Election du bureau du Conseil général
 - a) Election du/de la Président/e pour une année
 - b) Election du/de la Vice-président/e pour une année
 - c) Election des scrutateurs/trices
 - Désignation du nombre de scrutateurs/trices
 - Election des scrutateurs/trices pour la législature
 - d) Election des scrutateurs/trices suppléants/es
 - Désignation du nombre de scrutateurs/trices suppléants/es
 - Election des scrutateurs/trices suppléants/es pour la législature
 - e) Désignation du nombre de personnes minimum pour constituer un groupe politique
6. Prise de fonction du bureau du Conseil général
7. Election des commissions permanentes
 - a) Election des membres de la commission financière
 - Désignation du nombre de membres
 - Election des membres pour la législature
 - b) Election des membres de la commission d'aménagement, de la mobilité et de l'énergie
 - Désignation du nombre de membres
 - Election des membres pour la législature
 - c) Election des membres de la commission de naturalisation
 - Election des membres pour la législature
8. Election des commissions non permanentes
 - a) Election des membres de la commission intergénérationnelle
 - Désignation du nombre de membres



- Election des membres pour la législature
 - b) Election des membres de la commission tourisme, sport et culture
 - Désignation du nombre de membres
 - Election des membres pour la législature
 - c) Election des membres de la commission de l'agriculture
 - Désignation du nombre de membres
 - Election des membres pour la législature
9. Election de la commission rédactionnelle du règlement du Conseil général
10. Dates des séances du Conseil général pour la période 2026-2031
11. Divers

La séance débute réellement à 19h10, le doyen d'âge, M. Laurent Bussard étant arrivé avec du retard.

1. Salutations – Introduction

Laurent Bussard : je salue M. le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux et Conseillers généraux et je souhaite la bienvenue à tous les personnes présentes à cette première séance du Conseil Général.

Je salue également la présence de la presse, le journal La Gruyère.

Les personnes qui ne font pas partie du Conseil général sont priées de bien vouloir prendre place sur les chaises au fond de la salle. Je vous rappelle que vous ne pouvez pas participer aux débats.

Sachez que cette séance est enregistrée pour des raison de procès-verbal, comme le permet l'art. 3 al. 2 du Règlement d'exécution de la loi sur les communes.

Les personnes qui désirent intervenir voudront bien attendre d'avoir un micro en main, puis d'indiquer son prénom et son nom. Merci d'avance.

Cette assemblée a été convoquée selon la loi, c'est-à-dire 10 jours à l'avance par un avis dans la feuille officielle et par lettre adressée le 21 avril 2026.

S'il n'y a pas de remarque concernant le mode de convocation, je considère que cette assemblée peut valablement délibérer en suivant l'ordre du jour prévu.

L'ordre du jour vous ayant été communiqué préalablement, il n'en sera pas donné lecture dans son intégralité. Je vous demande si l'ordre du jour tel que proposé amène des questions ou des remarques ?

Si ce n'est pas le cas, je sou mets au vote l'approbation de l'ordre du jour et prie les personnes qui l'acceptent de le faire par main levée.

Refus ? Abstentions ?

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Je vais maintenant procéder à l'appel. Je vous prie de vous manifester à l'énoncé de votre nom :



Pour Gruyères durable et solidaire : 10 représentants

Monsieur	Vincent	Rime	Gruyères durable et solidaire
Monsieur	Nicolas	Scyboz	Gruyères durable et solidaire
Monsieur	Maxime	Briccafiore	Gruyères durable et solidaire
Madame	Aurore	Sauteur	Gruyères durable et solidaire
Monsieur	Laurent	Karth Robadey	Gruyères durable et solidaire
Monsieur	Christophe	Lafuma	Gruyères durable et solidaire
Madame	Delphine	Rime	Gruyères durable et solidaire
Madame	Marine	Paccaud	Gruyères durable et solidaire
Madame	Jessica	Rauber	Gruyères durable et solidaire
Madame	Marie-José	Gilbert	Gruyères durable et solidaire

Pour Le Centre Alliance citoyenne : 9 représentants

Monsieur	Alain	Ruffieux	Le Centre Alliance citoyenne
Monsieur	Claude	Ecoffey	Le Centre Alliance citoyenne
Monsieur	Grégory	Blajev	Le Centre Alliance citoyenne
Monsieur	Claude	Beaud	Le Centre Alliance citoyenne
Monsieur	Stéphane	Gremion	Le Centre Alliance citoyenne
Madame	Houri	Rousseau	Le Centre Alliance citoyenne
Monsieur	Michel	Ruffieux	Le Centre Alliance citoyenne
Madame	Sandra	Bays	Le Centre Alliance citoyenne
Monsieur	Mathieu	Murith	Le Centre Alliance citoyenne

Pour la Liste citoyenne libérale : 7 représentants

Monsieur	Jérôme	Gothuey	Liste citoyenne libérale
Monsieur	Benjamin	Gothuey	Liste citoyenne libérale
Monsieur	Olivier	Mayoraz	Liste citoyenne libérale
Monsieur	Laurent	Bussard	Liste citoyenne libérale
Monsieur	François	Kolly	Liste citoyenne libérale
Monsieur	Frédéric	Schafer	Liste citoyenne libérale
Monsieur	Michel	Castella	Liste citoyenne libérale

Pour l'Union démocratique du centre : 4 représentants

Madame	Charline	Murith	Union démocratique du centre
Monsieur	Adrien	Rime	Union démocratique du centre
Monsieur	Jérôme	Doutaz	Union démocratique du centre
Monsieur	Cédric	Pharisa	Union démocratique du centre



Membres présents : **30**

Membres excusés : 0

Majorité absolue : 16

Le quorum est atteint et je déclare cette assemblée valablement constituée et apte à prendre des décisions.

Nous avons le plaisir d'accueillir ce soir **M. Christophe Maillard**, Haut fonctionnaire au service de la Direction des Institutions, de l'Agriculture et des Forêts, la DIAF, respectivement chef du service des communes du canton de Fribourg, le SCom.

M. Maillard, titulaire du brevet d'avocat après une licence en droit de l'Université de Fribourg, a une grande expérience du fonctionnement des communes. Conseiller communal à Marly depuis 2016, puis syndic depuis 2021, mandat qu'il a quitté à la fin de la dernière législature, pour se consacrer entièrement à sa mission de chef de service.

M. Maillard a vécu et pratiqué opérationnellement les relations institutionnelles entre le législatif et l'exécutif.

Qui de plus expérimenté et compétent pour nous orienter et nous informer sur les missions respectives, les responsabilités et les liens entre un Conseil général et un Conseil communal.

Au terme de sa présentation, vous pourrez profiter de lui poser quelques questions si besoin, à la suite de quoi nous le libérerons.

Merci Monsieur Maillard pour votre disponibilité. Je vous donne la parole.

M. Christophe Maillard, Chef du Scom, salue les personnes présentes. Il va présenter le rôle, les compétences et le fonctionnement d'un Conseil général. En préambule, il précise que sa présentation va aller à l'essentiel, car des formations pour élus communaux sont organisées au mois de mai par l'Association des communes fribourgeoises en collaboration avec le Scom et les préfectures du canton.

La présentation de M. Christophe Maillard ne sera pas reproduite in extenso dans ce procès-verbal. Elle est jointe en annexe au procès-verbal.

Au terme de sa présentation, M. Christophe Maillard quitte la séance à 19h45. Un présent sous la forme d'un petit panier de produits du terroir lui est remis en guise de remerciement pour sa participation.

2. Mot du Syndic

Jean-Pierre Doutaz, Syndic : Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers généraux, chers collègues du Conseil communal, Monsieur le Secrétaire général, Madame l'Administratrice, Monsieur le représentant de la presse, les auditeurs.



C'est avec un sentiment de joie, de gratitude et de responsabilité que je m'adresse à vous en cette soirée historique, qui m'octroie le privilège de m'exprimer en préambule aux propos de M. le Président de céans, M. Laurent Bussard doyen d'âge, qui procédera, telle la loi le dispose, à l'ouverture officielle de la 1^{ère} séance constitutive du nouveau Conseil général de la commune de Gruyères.

C'est avec un grand plaisir et honneur que je m'exprime devant votre noble assemblée, respectivement nouvelle institution, le pouvoir législatif de notre commune.

En ce mercredi 6 mai 2026, **nous tournons une page de l'histoire de notre commune** avec la naissance officielle du Conseil général de Gruyères issu de la volonté populaire. Pour la première fois depuis l'institution des communes, à la suite des constitutions fédérale et cantonale, les citoyennes et citoyens de notre commune ont choisi d'être représentés par une assemblée élue à laquelle ils ont donné leur confiance et à laquelle ils ont délégué la responsabilité du pouvoir législatif.

La population de notre commune a toujours participé activement et avec intérêt aux assemblées communales. Avec une moyenne de pratiquement 73 personnes, membres du Conseil communal inclus, durant ces 30 dernières années, les membres présents aux assemblées ont été actifs et ont pris des décisions sur les propositions soumises par l'exécutif, décisions soit validées ou amandées parfois, rarement refusées. Cet intérêt aux affaires communales, nous l'avons retrouvé lors des élections de mars dernier avec pas moins de 80 candidates et candidats qui ont brigué l'un des 30 sièges du législatif communal.

Mesdames et Messieurs les élus, félicitations pour votre élection. Désormais vous allez mettre une peu de votre temps et surtout vos compétences au service de toutes et tous, habitantes et habitants, au service du tissu social-économique de notre commune, des PME, et encore à l'écoute de l'ensemble des intérêts, forts divers et variés, exercés sur notre commune.

Ensemble nous allons contribuer pour que Gruyères demeure cette commune où il fait bon vivre.

J'exprime une attention particulière aux candidates et candidats non élus, pour leur engagement, offrant leur disponibilité à servir ; ils et elles ont participé à rendre vivante la démocratie et offert aussi un choix à la population.

La législature qui commence permettra d'exprimer une volonté affirmée d'une collaboration plus étroite entre l'exécutif et le législatif. Chacune des deux autorités, chacune et chacun de leur membre devra découvrir un nouveau fonctionnement, en cherchant à établir une collaboration productive et sereine au service et bénéfice de nos administrés.

Au-delà des considérations politiques, il conviendra de privilégier l'intérêt général. Vu la qualité de ce collège, il apparaît clairement que les débats seront éclairés et constructifs. Je ne peux que vous y inviter. Ils serviront ainsi au mieux les intérêts des citoyennes et citoyens qui ont placé leur confiance en vos capacités à débattre, à définir les priorités et à faire les bons choix.

Le Conseil communal se réjouit de collaborer avec le Conseil général. Ensemble et chacun avec ses prérogatives à nos missions et attributions respectives, nous partagerons désormais la responsabilité de la politique communale.

Conseil communal et Conseil général devront apprendre à travailler ensemble, à utiliser au mieux ce nouvel outil politique pour remplir les missions qui nous incombent réciproquement. A savoir répondre aux besoins de la population, défendre les intérêts de la commune dans le contexte local, régional ou



supra régional, gérer les finances de manière efficiente, définir une vision politique sur les moyens et le long terme.

Les dossiers à traiter seront nombreux, passionnants et parfois complexes. Ils demanderont toute votre énergie votre sens de l'analyse, de proposition et vos compétences, car c'est ensemble, avec les meilleures instrumentations que nous arriverons à les mener à bien.

Ayons respect et confiance dans la qualité de nos institutions communales. En travaillant ensemble, dans le respect et en se basant sur le bon sens, nous connaîtront encore longtemps ce grand bonheur de vivre sur la commune qui nous est si chère.

Pour terminer Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, généraux, en mon nom et au nom de mes collègues du Conseil communal, je vous souhaite beaucoup de satisfaction dans l'exercice de votre nouvelle fonction, une belle collaboration, d'excellents débats, et que cette législature qui s'annonce soit pour vous une belle aventure.

Je vous remercie de votre attention. Que vive la commune de Gruyères.

Applaudissements de l'assemblée.

3. Ouverture de la séance par le doyen d'âge M. Laurent Bussard

Mesdames, Messieurs,

En tant que doyen de cette assemblée, j'ai le privilège et l'honneur d'ouvrir la séance de constitution du Conseil général de la commune de Gruyères, commune où je suis né et où j'ai effectué toute ma carrière professionnelle.

Nous avons été élus par les citoyennes et citoyens de cette commune et nous les remercions pour la confiance qu'ils nous ont témoignée. Nous en sommes maintenant les représentants et je suis heureux de relever avec vous ce nouveau défi.

Nous devons collaborer entre groupes, dans l'intérêt de nos concitoyennes et concitoyens.

Unissons nos idées, nos pensées, nos convictions pour le bien-être de nos sociétés et des habitants de notre belle commune pour qu'elle reste un lieu où il fait bon vivre.

Je souhaite que nos débats soient toujours guidés par le respect, l'écoute et l'efficacité.

Les défis qui nous attendent ces cinq prochaines années sont nombreux. Les dossiers exigeront de nous de la rigueur et nous sommes ici pour construire ensemble des solutions durables.

Je vous invite aussi à garder à l'esprit que notre mandat s'accompagne d'un devoir de réserve, essentiel au bon fonctionnement de notre assemblée et à la confiance que nous accordent nos concitoyennes et concitoyens.

En collaboration avec le conseil communal, mettons ensemble notre énergie au service de la commune de Gruyères.



Que de notre travail éclot une fleur, qui deviendra fruit et finalement une récolte fructueuse dont toute la population profitera.

Je déclare la séance ouverte !

Applaudissements de l'assemblée.

4. Désignation des 4 scrutateurs/trices du bureau provisoire

M. Laurent Bussard : je propose :

- Pour **Gruyères durable et solidaire** : Mme Delphine Rime
- Pour le **Centre Alliance citoyenne** : M. Michel Ruffieux
- Pour la **liste Citoyenne Libérale** : M. François Kolly
- Pour l'**UDC** : M. Adrien Rime

Je vous prie de venir prendre place à la table du bureau. Ces 4 scrutateurs vont, conformément à la loi, fonctionner pour l'élection à la présidence et à la vice-présidence du Conseil général pour la première année ainsi que pour l'élection des scrutateurs et scrutateurs-suppléants pour la durée de la législature.

5. Election du bureau du Conseil général

M. Laurent Bussard : avant de poursuivre, je vais commencer par vous communiquer une information concernant toutes les élections à l'ordre du jour de la présente séance.

L'alinéa 1^{bis} de l'art. 46 de la loi sur les communes, permet d'éviter le scrutin de liste lorsque le nombre de personnes candidates est égal ou inférieur au nombre de sièges à pourvoir : dans ce cas, tous les candidats sont élus tacitement, à moins que le scrutin de liste ne soit demandé par un cinquième des membres présents.

Je vous propose de passer maintenant à l'élection de la présidence pour la première année. Il a été convenu que la vice-présidence revient au groupe qui assume la présidence l'année suivante.

Je vous informe que les chefs de groupe, soit Jérôme Doutaz (Groupe UDC), Laurent Karth (Groupe Gruyères durable et solidaire), Olivier Mayoraz (Groupe Liste citoyenne libérale) et Michel Ruffieux (Groupe Le Centre Alliance citoyenne), se sont réunis pour nous proposer leurs candidats pour ces fonctions.

5a) Election du/de la président/e pour une année

M. Laurent Bussard : je donne la parole à M. Nicolas Scyboz pour présenter le candidat de Gruyères durable et solidaire pour la présidence.

M. Nicolas Scyboz : quand Laurent Karth a demandé sur notre groupe qui désirait présenter Vincent, j'ai tout de suite eu envie de le faire car Vincent est avant tout un ami. Et alors...



Comment le présenter, tant il a de cordes à son arc, ou plutôt d'outils dans sa caisse...

Vincent est un pur produit d'Epagny, et n'y voyez pas un mauvais jeu de mot, car un salami tout entier et quelques bières ne l'effraient en aucun cas ! Il est marié à Céline et ensemble, ils ont 2 filles, âgées de 13 et 15 ans.

Bien ancré dans son terroir natal, celui qui voulait très tôt être comédien, a commencé par un « vrai métier » souhaité par ses parents et ce sera une formation technique comme ingénieur en mécanique. Toutefois, son désir de monter sur les planches ne l'a jamais quitté depuis son enfance. Ce sera au début dans la troupe de théâtre de la Catillon et ensuite Vincent suit une école de théâtre à Genève. Dès lors, il devient acteur professionnel et débute sa carrière aux services de troupes romandes avec lesquelles il va pouvoir exprimer ses multiples talents que ce soit sur scène ou à la fabrication de décors.

Car oui, Vincent va au bout des choses et toujours avec une constante, à savoir le souci du détail, peu importe le temps qu'il faudra y passer, il faut que cela soit bien fait !

Ainsi vous comprendrez qu'être à côté de se touche à tout du spectacle a quelque chose de rassurant. Quelque ce soit le problème, il voudra comprendre. Vincent le couteau Suisse, travaille aussi bien le bois, le métal. L'électricité, l'électronique, le dessin 3 D, il maîtrise. Son imprimante, sa découpeuse laser tournent selon les besoins des troupes, de la famille, des copains.

A cela s'ajoute, comme si cela ne suffisait pas au bonhomme de nous faire pleurer ou rire sur scène, de nous épater avec ses 10 doigts, Vincent est aussi sportif, il parcourt volontiers les sentiers VTT, pratique aussi l'escalade, le ski, le surf... a même fabriqué son propre paddle en bois !

Bref, vous l'aurez compris, Vincent est le genre de gars que l'on apprécie, avec lui on se sent important, tant son humilité est évidente. Et si vous avez la chance de sauver une tranche de salami durant la soirée, ce sera un grand plaisir que de le côtoyer.

Pour terminer, vous conviendrez qu'on ne peut pas imaginer que derrière cet humain, décrit comme sans faille, ne se cachent quelques défauts ? Alors oui, Vincent déteste l'injustice, la mauvaise foi et là, il peut se mettre en colère.

Mais rassurez-vous chers membres du conseil général, Vincent retrouve vite son calme. Son bon sens et son ouverture au dialogue permettront à chacun d'avancer pour le bien de notre commune.

Compte tenu de tout ce qui précède et du fait que Vincent a été le citoyen le mieux élu, nous pensons qu'il est le candidat idéal à la présidence de ce Conseil général.

Applaudissements de l'assemblée.

M. Laurent Bussard : merci pour cette présentation.

Est-ce qu'il y a une autre candidature ? Ce n'est pas le cas, je demande donc à celles et ceux qui acceptent la candidature de M. Vincent Rime à la Présidence du Conseil général pour les 12 prochains mois de le faire par main levée.

Refus ? Abstention ?



Je proclame M. Vincent Rime élu à l'unanimité. Félicitations

Applaudissements de l'assemblée.

5b) Election du/de la Vice-président/e pour une année

M. Laurent Bussard : je passe la parole à M. Michel Ruffieux, chef de groupe, pour présenter le candidat du Centre Alliance citoyenne.

M. Michel Ruffieux : pour la Vice-présidence, Le Centre Alliance citoyenne propose la candidature de M. Grégory Blajev. Tout le monde connaît Grégory qui est également un enfant de Gruyères. Il est marié, a deux enfants, habite Pringy, possède une étude d'avocat-notaire à Bulle et est actif dans plusieurs associations et sociétés, notamment « Stop violence Gruyère ».

M. Laurent Bussard : merci pour cette présentation. Est-ce qu'il y a une autre candidature ? Ce n'est pas le cas, je demande donc à celles et ceux qui acceptent la candidature de M. Grégory Blajev à la Vice-présidence du Conseil général pour les 12 prochains mois de le faire par main levée.

Refus ? Abstention ?

Je proclame M. Grégory Blajev élu à l'unanimité. Félicitations

Applaudissements de l'assemblée.

Le tournus suivant des présidents et vice-présidents a été proposé pour cette législature comme suit :

2026-2027 : présidence Gruyères Durable et Solidaire – vice-présidence Le Centre Alliance citoyenne
2027-2028 : présidence Le Centre Alliance citoyenne – vice-présidence Liste Citoyenne Libérale
2028-2029 : présidence Liste Citoyenne Libérale – vice-présidence UDC
2029-2030 : présidence UDC – vice-présidence Gruyères Durable et Solidaire
2030-2031 : présidence Gruyères Durable et Solidaire – vice-présidence le Centre Alliance citoyenne

5c) Election des scrutateurs/trices

Nous passons maintenant à l'élection des scrutateurs. Je précise que les groupes se sont également concertés en ce qui concerne le nombre de scrutateurs. Ils l'ont fixé à 4, soit un par groupe constitué, il en est de même pour les suppléants.

Les 4 candidats annoncés par les groupes sont énoncés par ordre alphabétique conformément à l'art. 9 du règlement d'exécution de la loi sur les communes :

- M. François Kolly, liste Citoyenne Libérale
- M. Adrien Rime, UDC
- Mme Delphine Rime, Gruyères Durable et Solidaires
- M. Michel Ruffieux, Le Centre Alliance citoyenne



Madame, Messieurs, pouvez-vous vous présenter brièvement.

Mme Delphine Rime : je suis âgée de 42 ans, j'habite à Epagny à « la Bérauta », j'ai deux enfants, je travaille à Berne ;

M. François Kolly : j'ai accepté ce poste qui m'a été proposé. J'ai également accepté de me porter candidat au Conseil général. Pourquoi ? Parce que j'ai été Conseiller communal par le passé et que la commune de Gruyères me tient à cœur. Je me mets à disposition.

M. Adrien Rime : j'habite la commune depuis toujours, je suis agriculteur, marié, deux enfants ;

M. Michel Ruffieux : je suis un enfant de Gruyères. Mon père a travaillé plus de 30 ans au service de la commune. Par conséquent, j'ai un lien particulier avec cette commune. Je suis marié, j'ai une fille

M. Laurent Bussard : est-ce qu'il y a une autre proposition de candidatures ? Ce n'est pas le cas, je demande donc à celles et ceux qui acceptent la proposition des 4 scrutateurs de le faire par main levée. Refus ? Abstention ?

Je proclame Madame Delphine Rime, Messieurs François Kolly, Adrien Rime et Michel Ruffieux élus à l'unanimité scrutateurs pour la durée de la législature.

Applaudissements de l'assemblée

5d) Election des scrutateurs/trices suppléants/es

Passons à l'élection des 4 scrutateurs suppléants. Les 4 candidats annoncés par les groupes sont énoncés par ordre alphabétique conformément à l'art. 9 du règlement d'exécution de la loi sur les communes :

- M. Olivier Mayoraz - Liste Citoyenne Libérale
- M. Mathieu Murith - Le Centre Alliance citoyenne
- M. Cédric Pharisa – UDC
- M. Aurore Sauter – Gruyères Durable et Solidaire

Pouvez-vous vous présenter brièvement svp.

M. Mathieu Murith : j'ai 39 ans, marié, 3 enfants, j'habite à Pringy et travaille sur Lausanne chez Nestlé ;

Mme Aurore Sauter : je suis enseignante, j'habite à « la Loue », j'ai 3 garçons et j'ai toujours habité à Gruyères ;

M. Olivier Mayoraz : j'ai 59 ans, marié, deux enfants, j'habite à Pringy. Comme François Kolly remplira très bien son rôle, je n'aurai pas beaucoup de travail ;

M. Cédric Pharisa : j'ai 51 ans, 3 garçons, je suis agriculteur dans la commune, accessoirement tenancier d'une buvette d'alpage. Je me réjouis de participer à ce Conseil général.



M. Laurent Bussard : est-ce qu'il y a une autre proposition de candidatures ? Ce n'est pas le cas, je demande donc à celles et ceux qui acceptent la proposition des 4 scrutateurs suppléants de le faire par main levée. Refus ? Abstention ?

Je proclame Mme Aurore Sauteur et Messieurs Olivier Mayoraz, Mathieu Murith et Cédric Pharisa élus à l'unanimité scrutateurs-suppléants pour la durée de la législature.

Applaudissements de l'assemblée

5^e) Désignation du nombre de personnes minimum pour constituer un groupe politique

M. Laurent Bussard : lors de la séance du 13 avril dernier réunissant les chefs de groupes, il a été convenu de fixer le nombre minimum à 3 personnes.

Est-ce qu'il y a une autre proposition ? Ce n'est pas le cas, je demande donc à celles et ceux qui l'acceptent de le faire par main levée. Refus ? Abstention ?

La proposition est acceptée à l'unanimité

Pour la suite des débats, je prie le vice-président et scrutateurs nouvellement élus de bien vouloir venir prendre place à cette table et je cède la parole au Président élu M. Vincent Rime.

6. Prise de fonction du bureau du Conseil général

➤ Discours du Président du Conseil général

M. Vincent Rime :

Monsieur le Syndic,
Madame et Messieurs les Conseillers communaux,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,
Chers/-ères collègues,

Je dois commencer par un aveu : lorsque j'ai accepté de me porter candidat au Conseil général... je pensais pas que ça fonctionnerait si bien... alors la présidence...

Comme quoi, il faut toujours faire attention à ce qu'on signe.

Plus sérieusement : merci.

Merci sincèrement pour la confiance que vous venez de m'accorder.

J'y suis particulièrement sensible et je mesure pleinement l'honneur qui m'est fait à travers cette fonction. Je l'aborde avec enthousiasme et engagement.

Bien sûr, comme comédien, j'ai l'habitude de monter sur scène. Mais ce soir, la différence est de taille : pas de répétition, pas de metteur en scène, pas de répliques apprises par cœur... et surtout, vous êtes 29 à pouvoir intervenir sans prévenir.



Par le passé, notre cité a bien connu un homme qui a combiné théâtre et politique. Je pense évidemment à notre illustre Chalamala. Alors je vous rassure : je ne viendrai pas avec un costume à grelots — du moins pas lors de la première séance — mais j'aime assez l'idée que Chalamala savait, avec humour, dire des choses sérieuses.

Car c'est quelque chose de très important qui se joue ce soir.

Nous vivons un moment historique pour Gruyères.

Pour la première fois, notre commune se dote d'un Conseil général. Et nous voilà les 30 premiers à écrire cette page de l'histoire.

Alors déjà, félicitations à nous toutes et tous.

Nous avons été élus parmi 80 candidates et candidats — ce qui veut dire que... soit nous sommes très bons... soit nous avons tous... des familles très motivées.

Plaisanterie mise à part, j'aimerais avoir une pensée pour celles et ceux qui n'ont pas été élus. Leur engagement mérite notre respect. Il est la preuve que la vie de notre commune suscite de l'intérêt. Et notre responsabilité est donc d'autant plus grande.

La création de ce Conseil général, ce n'est pas juste un changement de système.

C'est un nouvel outil démocratique : pour mieux suivre les dossiers, pour décider en connaissance de cause, et pour collaborer étroitement avec le Conseil communal.

En résumé : peut-être moins de mains levées dans la salle... mais assurément plus de travail entre les séances.

Dit comme ça, c'est tout de suite moins festif, hein ?

Dans ce cadre et selon la loi sur les communes, mon rôle de président, sera, je cite :

- de diriger les délibérations et veiller au maintien de l'ordre ;
- de présider le bureau, disposer du secrétariat et surveiller les travaux des commissions ;
- enfin, de représenter le Conseil général à l'extérieur et assurer les relations avec le Conseil communal.

En réalité... disons que je serai un mélange entre : arbitre, chef d'orchestre, porte-parole, mais quel que soit mon rôle, j'espère que nous parviendrons à maintenir un dialogue ouvert et constructive, en évitant autant que possible les foires d'empoigne.

Ce qui fera vraiment la réussite de ce Conseil, ce sera vous. Ce sera nous, tous ensemble.

Or, soyons honnêtes, nous sommes toutes et tous en train d'apprendre.

C'est une première pour tout le monde. Nous allons chercher nos marques : dans nos prises de parole, dans les règlements, dans nos échanges avec le Conseil communal, et j'en passe...

Il y aura peut-être des hésitations, quelques cafouillages... mais, j'en suis convaincu, toujours de la bonne volonté.

Et surtout, je suis persuadé que nous saurons trouver des compromis entre nos différentes sensibilités. Parce qu'au final, ce qui compte, ce n'est pas qui a raison... c'est que notre commune avance en garantissant la qualité de vie de sa population.

Si nous gardons une ligne simple, en agissant pour le bien commun plutôt que par intérêts personnels, en restant à l'écoute des citoyennes et citoyens qui nous ont élus... Alors tout ira bien.

Et si en plus nous arrivons à le faire avec respect, bienveillance... et parfois même avec un peu d'humour, ce Conseil général sera non seulement efficace, mais aussi agréable à vivre.

Je vous remercie encore pour votre confiance.

Et pour conclure, je me réjouis sincèrement de vivre cette aventure avec vous.

Applaudissement de l'assemblée.



7. Election des commissions permanentes

« En préambule, je vous informe que les représentants de chaque groupe se sont réunis le 13 avril dernier et se sont mis d'accord sur le nombre de membres de chaque commission ainsi que sur leur répartition.

Ils ont également désigné leurs candidats. Ce sont donc leurs propositions qui vous sont soumises ce soir.

7a) Election des membres de la commission financière

Désignation du nombre de membres

Les chefs de groupes présentent une commission financière à 7 membres, constituée de :

- 2 membres du groupe **Gruyères Durable et Solidaire**,
- 2 membres du groupe **Le Centre – Alliance citoyenne**,
- 2 membres du groupe **Liste citoyenne libérale**,
- 1 membre du groupe **UDC**.

Y'a-t-il une remarque ou une intervention par rapport à cette proposition ? Si ce n'est pas le cas, je propose de voter la proposition qui a été faite par les chefs de groupes.

Je demande donc à celles et ceux qui acceptent la composition de la commission financière à 7 membres, selon la composition proposée, de le faire à main levée.

Refus ? Abstentions ? »

La proposition de composition de la commission financière à 7 membres est donc acceptée à l'unanimité.

Election des membres pour la législature

Pour cette élection et toutes celles qui vont suivre, je vais citer les candidats par ordre alphabétique conformément à l'art. 9a du RELCo. Et comme on ne se connaît pas tous encore très bien, je demanderais aux candidats de se lever au moment où leur nom sera prononcé et de se présenter brièvement.

Les candidates et candidats pour la commission financière sont donc :

- | | | |
|---|--------------------|----------------------------------|
| - | Gilbert Marie-José | de Gruyères Durable et Solidaire |
| - | Gothuey Benjamin | de la Liste citoyenne libérale |
| - | Karth Laurent | de Gruyères Durable et Solidaire |
| - | Mayoraz Olivier | de la Liste citoyenne libérale |
| - | Pharisa Cédric | de l'UDC |
| - | Rousseau Hourri | du Centre – Alliance citoyenne |
| - | Ruffieux Alain | du Centre – Alliance citoyenne |

Marie-José Gilbert : j'habite à Pringy au « Clos-Muré », je suis géologue et enceinte du premier enfant ;



Benjamin Gothuey : j'ai 22 ans, je suis né dans la commune, j'habite avec mes parents et suis employé de banque ;

Laurent Karth : j'ai 51 ans, j'habite dans la commune depuis 18 ans et je suis enseignant au Collège du Sud à Bulle ;

Olivier Mayoraz : j'habite la commune depuis 25 ans et je suis très intéressé par ce Conseil général ;

Houri Rousseau : j'habite à Pringy depuis plus de 20 ans, ancienne Conseillère communale en charge des finances et je travaille à Berne ;

Alain Ruffieux : j'ai 39 ans, j'habite à Pringy, marié, 2 filles et je travaille dans le domaine de l'énergie chez Groupe E ;

Vincent Rime : Y'a-t-il d'autres propositions ? Si ce n'est pas le cas, est-ce que le vote par scrutin est demandé ? Si tel n'est pas le cas, et comme le nombre de candidats est égal au nombre de places disponibles le vote est tacite, mais je vous demanderais de le faire par acclamation. »

Je proclame les membres de la commission financière nommés ci-dessus élus.

Applaudissements de l'assemblée.

7b) Election des membres de la commission d'aménagement, de la mobilité et de l'énergie

Désignation du nombre de membres

Me basant toujours sur la proposition des chefs de groupes, la commission d'aménagement, de la mobilité et de l'énergie est proposée avec une composition de 7 membres du Conseil général, plus le ou les conseillers communaux responsables. La proposition de répartition au sein du conseil général est la suivante :

- 2 membres du groupe **Gruyères Durable et Solidaire**,
- 2 membres du groupe **Le Centre Alliance citoyenne**,
- 2 membres du groupe **Liste citoyenne libérale**,
- 1 membre du groupe **UDC**,

Y'a-t-il une remarque par rapport à cette proposition ? Si ce n'est pas le cas, je propose que nous passions au vote.

Je demande à celles et ceux qui acceptent que la commission d'aménagement, de la mobilité et de l'énergie soit constituée de 7 membres du Conseil général selon la composition proposée, plus le ou les conseillers responsables, de le faire à main levée.

Refus ? Abstentions ? »

La proposition de composition de la commission d'aménagement, de la mobilité et de l'énergie à 7 membres est donc acceptée à l'unanimité.



Election des membres pour la législature

Les candidats proposés par les chefs de groupe sont :

- | | |
|---------------------|-------------------------------|
| - Blajev Grégory | Le Centre Alliance citoyenne |
| - Bussard Laurent | Liste citoyenne libérale |
| - Doutaz Jérôme | UDC |
| - Gothuey Jérôme | Liste citoyenne libérale |
| - Gremion Stéphane | Le Centre Alliance citoyenne |
| - Lafuma Christophe | Gruyères Durable et Solidaire |
| - Scyboz Nicolas | Gruyères Durable et Solidaire |

Grégory Blajev a déjà été présenté précédemment.

Laurent Bussard a déjà été présenté précédemment.

Jérôme Doutaz : enfant de la commune, marié et deux enfants.

Jérôme Gothuey : 49 ans, né dans la commune, marié et père de trois enfants dont Benjamin.

Stéphane Gremion : je suis né dans la commune, 58 ans, marié et père de deux enfants et je travaille également dans le domaine de l'énergie à Groupe E ;

Christophe Lafuma : j'ai 57 ans, marié et père de deux enfants et j'habite dans la commune depuis 16 ans ;

Nicolas Scyboz : j'ai 64 ans en semi-retraite, père de quatre enfants et j'habite dans la commune depuis bientôt 40 ans et content d'être là.

Y'a-t-il une intervention ou une proposition par rapport à ces candidats ? Si ce n'est pas le cas, est-ce que le vote par scrutin est demandé ? Si tel n'est pas le cas, le vote est tacite, mais je vous propose de le faire par acclamation. »

Je proclame élus les membres de la commission de l'aménagement, de la mobilité et de l'énergie nommés ci-dessus.

Applaudissements par l'assemblée.

7c) Election des membres de la commission de naturalisation

Désignation du nombre de membres

Pour la commission de naturalisation, il n'y a pas de votation sur le nombre de membres, parce qu'il est déjà fixé par le règlement sur le droit de cité communal, à 5 membres dont le conseiller communal responsable.



Election des membres pour la législature

Pour les 4 membres restants de cette commission, les chefs de groupe proposent d'élire un représentant par groupe. Je les nomme :

- Briccafiore Maxime de Gruyères Durable et Solidaire
- Murith Charline de l'UDC,
- Murith Mathieu du Centre – Alliance citoyenne,
- Schafer Frédéric de la Liste citoyenne libérale.

Maxime Briccafiore : j'habite dans la commune depuis 30 ans, père d'un enfant et je travaille auprès de la Fondation Clos Fleuri ;

Charline Murith : j'ai 36 ans, j'habite à Saussivue, j'ai 4 enfants, je travaille dans l'enseignement et accessoirement paysanne ;

Mathieu Murith a déjà été présenté précédemment.

Frédéric Schafer : j'ai 45 ans, j'enseigne depuis 23 ans dans cette école. Soit j'ai eu vos enfants ou je les aurai.

Y'a-t-il une intervention ? Une autre candidature ? Est-ce que le vote par scrutin est demandé ? Si tel n'est pas le cas, le vote est tacite. On peut les applaudir. »

Je proclame élus les membres de la commission de naturalisation nommés ci-dessus.

Applaudissements par l'assemblée

8. Election des commissions non permanentes

8a) Election des membres de la commission intergénérationnelle

Désignation du nombre de membres

Les chefs de groupes proposent une extension de l'actuelle « commission seniors » avec pour objectif d'y intégrer les objets concernant les enfants/jeunes du village et de mettre en place des activités favorisant des synergies entre les générations.

Ils proposent une commission intergénérationnelle à 4 membres du Conseil général (1 membre par groupe), plus le conseiller communal responsable.

Est-ce qu'il y a des remarques ? Si ce n'est pas le cas, passons au vote.

Celles et ceux qui acceptent que la commission intergénérationnelle soit constituée d'un membre par groupe, plus le Conseiller communal responsable, sont priés de lever la main.

Refus ? Abstentions ? »



La proposition de composition de la commission intergénérationnelle à quatre membres du Conseil général (un membre par groupe) plus le Conseiller communal responsable est donc acceptée à l'unanimité.

Election des membres

Voici la proposition des chefs de groupe :

- | | |
|------------------|----------------------------------|
| - Ecoffey Claude | du Centre Alliance citoyenne |
| - Kolly François | de la Liste citoyenne libérale |
| - Paccaud Marine | de Gruyères Durable et Solidaire |
| - Rime Adrien | de l'UDC |

Claude Ecoffey : je suis conducteur de travaux dans un bureau d'architecte. J'ai fait partie de plusieurs sociétés locales et suis bientôt à la retraite ;

François Kolly a déjà été présenté précédemment ;

Marine Paccaud : je travaille comme physiothérapeute. J'habite dans la commune depuis 7 ans et suis très impliquée dans cette commune surtout au niveau des enfants. Cela me tient très à cœur de faire le lien entre les seniors de par mon travail et les jeunes d'où mon implication dans cette commission ;

Adrien Rime a déjà été présenté précédemment.

Y'a-t-il une intervention ? Une autre candidature ? Est-ce que le vote par scrutin est demandé ? Si tel n'est pas le cas, le vote est tacite.

Je proclame élu les membres de la commission intergénérationnelle nommés ci-dessus.

Applaudissements par l'assemblée

8b) Election des membres de la commission tourisme, sport et culture

Désignation du nombre de membres

Les chefs de groupes proposent une commission tourisme, sport et culture à 4 membres du Conseil général (1 membre par groupe) et la Conseillère communale responsable.

Est-ce que quelqu'un demande la parole ? « Si ce n'est pas le cas, celles et ceux qui acceptent la composition de la **commission tourisme, sport et culture** proposée, sont priés de lever la main.

Refus ? Abstentions ? »

La proposition de composition de la commission tourisme, sport et culture à quatre membres du Conseil général (un membre par groupe politique) plus la Conseillère communale responsable est donc acceptée à l'unanimité.



Election des membres

Pour la commission **Tourisme, sport et culture**, les chefs de groupe proposent :

- | | |
|-------------------|----------------------------------|
| - Bays Sandra | du Centre Alliance citoyenne |
| - Castella Michel | de la Liste citoyenne libérale |
| - Pharisa Cédric | de l'UDC |
| - Sauteur Aurore | de Gruyères Durable et Solidaire |

Sandra Bays : j'ai 60 ans, j'habite dans la commune depuis 30 ans, mariée, deux enfants, employée de commerce dans le domaine du notariat. J'aurais préféré me présenter en chantant, car je suis plus habile en chant.

Michel Castella : marié, deux enfants, j'habite dans la commune depuis 7 ans. Je travaille dans le domaine de l'énergie auprès de Groupe E. J'aime le sport et les loisirs. Cela me fait très plaisir de pouvoir participer à cette commission ;

Cédric Pharisa a déjà été présenté précédemment ;

Aurore Sauteur : j'ai déclaré précédemment que j'ai toujours habité à Gruyères. Ce n'est pas vrai, j'ai grandi à Gruyères.

Y'a-t-il une intervention quant à ces candidats ? Si ce n'est pas le cas, est-ce que le vote par scrutin est demandé ? Le vote est donc tacite, mais je vous demanderais de le confirmer par vos applaudissements. »

Je proclame élus les membres de la commission tourisme, sport et culture nommés ci-dessus.

Applaudissements par l'assemblée

8c) Election des membres de la commission de l'agriculture

Désignation du nombre de membres

Les chefs de groupes proposent une commission **de l'agriculture** à 4 membres du Conseil général (1 membre par groupe) et le Conseiller communal responsable.

Y'a-t-il une intervention ? Si ce n'est pas le cas, je demande à celles et ceux qui acceptent que la commission **de l'agriculture** soit constituée de 1 membre par groupe, plus le Conseiller communal responsable, de le faire à main levée.

Refus ? Abstentions ?

La proposition de composition de la commission de l'agriculture à quatre membres du Conseil général (un membre par groupe) plus le Conseiller communal responsable est donc acceptée à l'unanimité.



Election des membres

Nous passons maintenant à l'élection des membres de cette commission. Les chefs de groupe proposent :

- | | |
|-------------------|------------------------------------|
| - Beaud Claude | pour Le Centre Alliance citoyenne |
| - Kolly François | pour la Liste citoyenne libérale |
| - Murith Charline | pour l'UDC |
| - Rauber Jessica | pour Gruyères Durable et Solidaire |

Claude Beaud : j'ai 64 ans, maître-ébéniste ; j'habite dans la commune depuis 35 ans, fils de paysan.

François Kolly a déjà été présenté précédemment ;

Charline Murith a déjà été présentée précédemment ;

Jessica Rauber : mariée à un agriculteur, trois enfants et j'habite dans la commune depuis une vingtaine d'années.

Y'a-t-il une intervention ? Est-ce que le vote par scrutin est demandé ? Si tel n'est pas le cas, le vote est tacite. Nous pouvons les applaudir.

Je proclame élus les membres de la commission tourisme, sport et culture nommés ci-dessus.

Applaudissements par l'assemblée

9. Election de la commission rédactionnelle du règlement du Conseil général

C'est une commission non-permanente qui a pour but d'établir le règlement qui devra être prêt pour l'assemblée du conseil général du 21 septembre prochain. Selon la proposition des chefs de groupe, cette commission se composerait de 6 membres répartis comme suit :

- le Président du conseil général,
- le Vice-président du conseil général
- ainsi qu'un membre de chaque groupe.

Y'a-t-il une remarque ? « Si ce n'est pas le cas, celles et ceux qui acceptent la composition de la commission rédactionnelle du règlement du Conseil général à 6 membres, comme proposée, sont priés de le faire à main levée.

Refus ? Abstentions ?

La proposition de composition de la commission rédactionnelle du règlement du Conseil général à 6 membres est donc acceptée à l'unanimité.



Élection des membres pour la législature

Les membres, proposés par les chefs de groupe, pour cette commission, sont les suivants :

- | | |
|-------------------|----------------------------------|
| - Blajev Grégory | vice-président |
| - Karth Laurent | de Gruyères Durable et Solidaire |
| - Mayoraz Olivier | de la Liste citoyenne libérale |
| - Murith Charline | de l'UDC |
| - Rime Vincent | président |
| - Rousseau Hourri | du Centre Alliance citoyenne |

Y'a-t-il une autre proposition ? Est-ce que le vote par scrutin est demandé ? Si tel n'est pas le cas, le vote est tacite, mais je vous demanderais de le faire par acclamation. »

Je proclame élus les membres de la commission rédactionnelle du règlement du Conseil général nommés précédemment.

Applaudissements par l'assemblée.

10. Dates des séances du Conseil général pour la période 2026-2031

D'entente avec les chefs de groupe, les séances du Conseil général se tiendront le lundi soir à 19h, ici, dans cette même salle.

Je vous donne déjà les dates des prochaines séances afin que vous les bloquiez dans vos agendas.

- Lundi 21 septembre 2026 : approbation du règlement d'organisation du Conseil général
- Lundi 30 novembre 2026 : séance budget 2027 :
- Lundi 15 février 2027 (date de réserve)
- Lundi 17 mai 2027 : séance des comptes 2026 et élections Président et Vice-président :
- Lundi 30 août 2027 (date de réserve)
- Lundi 6 décembre 2027
- Lundi 7 février 2028 (date de réserve)
- Lundi 1^{er} mai 2028
- Lundi 4 septembre 2028 (date de réserve)
- Lundi 4 décembre 2028
- Lundi 5 février 2029 (date de réserve)
- Lundi 7 mai 2029
- Lundi 3 septembre 2029 (date de réserve)
- Lundi 3 décembre 2029
- Lundi 4 février 2030 (date de réserve)
- Lundi 6 mai 2030
- Lundi 2 septembre 2030 (date de réserve)
- Lundi 2 décembre 2030
- Lundi 3 février 2031 (date de réserve)



- Lundi 7 avril 2031 (fin de législature ; Pâques étant le 13 avril, il y aura certainement des vacances scolaires du 11 au 27 avril, mais le calendrier scolaire n'a pas encore été publié)
- Lundi 28 avril 2031 (constitution nouvelle législature).

11. Divers

Est-ce que quelqu'un aimerait prendre la parole ?

Michel Ruffieux : je désire juste remercier les chefs de groupe. Nous nous sommes réunis à plusieurs reprises. Je remercie en particulier Laurent Karth qui s'est occupé de toute la partie administrative. La collaboration fut bonne entre chefs de groupe. Cela nous a permis de vous faire des propositions ce soir.

Applaudissements par l'assemblée.

Vincent Rime : Tous les points à l'ordre du jour ont été traités. Je remercie tous les gens qui ont œuvré à la préparation de cette séance.

Il est **20h36** et je clos les débats de cette première séance en vous remerciant toutes et tous pour votre collaboration et me réjouis de cette législature à venir.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le doyen d'âge :
Laurent Bussard

Le Président :
Vincent Rime

Le Secrétaire :
Daniel Weber

Prochaine réunion :

Lundi 21 septembre 2026

Heure de début : 19h00 / Lieu : Aula de l'école de Duvillard